



Annexe 2

INFORMATION RELATIVE À LA PROTECTION DES PERSONNES PHYSIQUES À L'ÉGARD DU TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

conformément à l'article 13 du règlement (UE) 2016/679

Le traitement des données à caractère personnel est effectué dans le respect des principes de licéité, loyauté, transparence, minimisation et sécurité, ainsi que des droits et libertés fondamentaux des personnes physiques. À ce titre, les informations suivantes sont fournies :

1. Responsable du traitement. Le responsable du traitement est le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale (MAECI) de la République italienne qui, dans le cas présent, agit par l'intermédiaire de l'Institut culturel italien de Lyon, 18 rue François Dauphin, 69002 Lyon, France – tél. +33 (0)4 78 42 13 84 – e-mail : iiclione@esteri.it – PEC : iic.lione@cert.esteri.it.
2. Délégué à la protection des données. Le délégué à la protection des données (DPD) du MAECI peut être contacté aux coordonnées suivantes : Ministero degli Affari Esteri e della Cooperazione Internazionale, Piazzale della Farnesina 1, 00135 Rome – tél. +39 06 36911 – e-mail : rpd@esteri.it – PEC : rpd@cert.esteri.it.
3. Finalités et base juridique du traitement. Les données à caractère personnel sont traitées aux fins de la gestion de la manifestation d'intérêt, de la vérification des conditions requises du sponsor, de l'éventuelle négociation, conclusion et exécution du contrat de parrainage, ainsi que des obligations administratives, comptables, de contrôle, de transparence et d'archivage qui y sont liées. Le traitement est effectué dans la mesure où il est nécessaire au respect d'obligations légales et à l'exécution de missions d'intérêt public liées aux fonctions institutionnelles du MAECI et de l'Institut ainsi que, le cas échéant, à l'exécution de mesures précontractuelles ou contractuelles.
4. Caractère obligatoire de la fourniture des données. La fourniture des données demandées est nécessaire pour participer à la procédure et pour gérer l'éventuelle relation de parrainage. Le défaut de communication des données indispensables peut empêcher l'évaluation de la proposition ou la conclusion et l'exécution du contrat.
5. Modalités du traitement. Le traitement est effectué sur support papier et/ou par voie électronique par du personnel autorisé, dans le respect de mesures techniques et organisationnelles appropriées à la protection des données à caractère personnel.
6. Destinataires et communication des données. Les données peuvent être communiquées, dans la mesure nécessaire, aux services du MAECI, aux organes de contrôle et aux administrations ou autorités italiennes et françaises compétentes pour les vérifications prévues par la législation applicable, ainsi qu'à d'éventuels prestataires fournissant des services à l'Institut en qualité de sous-traitants. Les éléments soumis à publication ne seront diffusés que dans les cas et dans les limites prévus par la législation applicable en matière de transparence et de publicité administrative. Le traitement et les communications susmentionnés ne sont pas fondés sur le consentement de la personne concernée.
7. Durée de conservation des données. Les données sont conservées pendant la durée nécessaire à la gestion de la procédure et de l'éventuelle relation contractuelle puis, ultérieurement, pendant la période prévue par les obligations légales, de contrôle, de reddition de comptes et d'archivage



applicables au MAECI et à l’Institut. Les durées de conservation peuvent être prolongées en cas de contentieux, de contrôles ou de procédures administratives ou judiciaires.

8. Droits de la personne concernée. Dans les cas prévus par le règlement (UE) 2016/679, la personne concernée peut exercer ses droits d’accès, de rectification, d’effacement, de limitation du traitement et d’opposition, dans la mesure où ces droits sont compatibles avec la base juridique du traitement ainsi qu’avec les obligations institutionnelles et de conservation applicables. Les demandes peuvent être adressées à l’Institut aux coordonnées indiquées au point 1, avec copie au DPD du MAECI aux coordonnées indiquées au point 2.

9. Réclamation. Si elle estime que le traitement de ses données à caractère personnel est effectué en violation du règlement (UE) 2016/679, la personne concernée peut s’adresser au délégué à la protection des données du MAECI et peut également introduire une réclamation auprès du Garante per la protezione dei dati personali ou saisir l’autorité judiciaire compétente.

Lieu et date : _____

Signature attestant la prise de connaissance de la présente information :
